

*L'an deux mil dix-huit, le vingt février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Claude MICHEL, Maire.*

Présents : MM Claude MICHEL, Liliane FOLLAIN, David MICHEL, Josette LECOINTE, Mauricette JUBERT, Daniel GOUCHET, Stéphane DUMONTIER, Freddy PETIT, Nathalie DELIQUE, Maïté ROUILLET

Absents excusés : Patricia PEZET, Laurent MOREL (donne procuration à Daniel GOUCHET)

Absents : Nicolas BAUSSARD, Antoine ORNANO

Secrétaire de séance : Maïté ROUILLET

### **ELARGISSEMENT RUE DE HULEUX**

M. le Maire rappelle le projet, déjà évoqué lors de la précédente réunion, d'élargissement de la rue de Huleux. Cependant, les récentes conditions climatiques ont fortement dégradés l'autre partie de cette rue sur laquelle les travaux n'étaient pas prévus. M. le Maire présente un nouveau devis, pour l'aménagement total de la rue de la Huleux qui s'élève à 89 028.00 €H.T. soit 106 833.60 € T.T.C. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité d'accepter cette étude sous réserve d'obtention de subvention et charge M. le Maire de réaliser les démarches nécessaires pour la demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR ainsi que du Conseil départemental.

### **MISE AUX NORMES TERRAIN DE FOOTBALL**

M. le Maire informe le Conseil municipal que la Commission départementale des terrains et installations sportives demande la réalisation de travaux pour la mise aux normes du terrain de Football. Il présente un devis de l'entreprise Serv'Oise, pour un montant de 16 788.24 € H.T. soit 20 145.89 € T.T.C. Ce projet pourrait être réalisé si des subventions sont obtenues. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce projet et charge M. le Maire de réaliser les demandes de subvention auprès du Conseil départemental ainsi que de l'Etat dans le cadre de la DETR, et éventuellement, et éventuellement auprès de la fédération française du football dans le cadre du fond d'aide au football amateur.

### **FOURNITURE ET POSE D'ABRIS DE BUS**

M. le Maire présente au Conseil municipal une étude pour la fourniture et pose de 3 abris de bus petits modèles pour les arrêts de car de Pierremont, Quartier de l'Abbaye et Vergenet ainsi qu'un grand abri de bus pour l'arrêt de car du centre sur le parking de l'école, pour un montant de 12 400 € HT soit 14 880 € TTC. Ce projet pourrait être réalisé si des subventions sont obtenues, M. le Maire sera ensuite chargé de solliciter des devis auprès de professionnels. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette étude et charge M. le Maire de réaliser les demandes de subvention auprès du Conseil départemental ainsi que de l'Etat dans le cadre de la DETR.

### **VENTE DE LA PARCELLE D 539**

M. le Maire informe que M. GOT Charlie et Mme AUZOU Magali sont intéressés pour acquérir la parcelle D 539 chemin des Moines pour y construire une habitation. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la vente de cette parcelle D 539, au prix de 28 000 € net vendeur, par Maître RIQUIER-MERCIER et charge M. le Maire de réaliser les démarches nécessaires et de signer l'acte.

### **DÉLIBÉRATION SPECIALE D'OUVERTURE DE CREDITS - TRAVAUX EXT. RESEAU EAU CHEMIN DES MOINES**

M. le Maire explique au Conseil municipal qu'afin de pouvoir payer la facture de l'entreprise TPIP pour les travaux d'extension du réseau d'eau Chemin des Moines en investissement, il convient de prendre une délibération spéciale et il rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales. M. le Maire propose, pour le règlement de la facture n° 17.12.243 de l'entreprise TPIP d'un montant de 9 598.20 € T.T.C, d'ouvrir les crédits nécessaires au compte 21531. De plus, le compte 21531 étant à amortir, M. le Maire propose de fixer la durée de cet amortissement à 5 ans. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions de M. le Maire indiquées ci-dessus.

### **PAIEMENT DES CARTES DE CAR**

Vu le nombre d'enfants ayant une carte de car mais n'utilisant le service que de façon ponctuelle, il est proposé de faire payer ce service aux parents à partir de la rentrée scolaire 2018/2019.

Un vote à main levée est réalisé, POUR : 8 / CONTRE : 3

Le Conseil municipal décide donc de faire payer les cartes de car aux parents dès les inscriptions pour la rentrée 2018/2019.

## **ECLAIRAGE PUBLIC : Rue du Calvaire / Route de Rouen**

M. le Maire présente les projets du SDE76 pour les affaires :

**EP-2017-0-76199-M575**, désigné « rue du Calvaire » dont le montant prévisionnel s'élève à 12 900.00 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 4 915.75 € T.T.C.

**EP-2017-0-76199-M613**, désigné « Route de Rouen » dont le montant prévisionnel s'élève à 8 160.00 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 3.297.50 € T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'adopter les projets ci-dessus, d'inscrire les dépenses d'investissement au budget communal 2018 pour les montants de 4 915.75 € et 3 297.50 €, de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte afférent à ces projets, notamment les conventions correspondantes.

Concernant le projet Rue du Huleux, M. le Maire a demandé à ce que les fils de téléphone soient remis sur les poteaux nouvellement posés afin d'améliorer l'esthétique. Il propose pour cela une convention avec Orange afin de leur garantir qu'aucune participation financière ne leur sera demandé, ni aujourd'hui ni dans le futur.

M. le Maire fait remarquer que l'éclairage public coûte relativement cher, et se renseignera des prix auprès des électriciens locaux.

## **ADHESION DE LA COMMUNE DE FORMERIE AU SIAEP DE BLARGIES**

Considérant la demande de la commune de Formerie d'adhérer au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Blargies, au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette demande d'adhésion.

## **ANNULLATION DELIBERATION : Achat d'un terrain au Hameau du Vergenet**

M. le Maire rappelle la délibération du 7 janvier 2016 pour l'acquisition d'un terrain au Vergenet afin d'y installer une réserve incendie. Cependant, n'ayant pas eu de réponse à la suite de cette proposition, une autre solution a été étudiée avec le Syndicat d'eau de Conteville, qui avec une participation de la Commune de Criquiers pourrait effectuer le renforcement du réseau d'eau et la pose d'un poteau incendie. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'annulation de la délibération du 7 janvier 2016.

## **RENOVATION TOTALE DE LA TOITURE DE L'EGLISE**

Suite au départ en retraite de M. TAILLEUR (entreprise Bray Couverture), M. le Maire informe qu'il a contacté deux entreprises pour réaliser les travaux de rénovation de la toiture de l'Eglise. Pour le côté RD 236, le devis de M. GAUDRAY Thierry a été retenu pour 37 898.10 € H.T. soit 45 477.72 € T.T.C. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- M. le Maire informe que la rue de Frévent a été fortement détériorée par le chargement de betteraves. Une entente a été trouvée avec l'agriculteur afin de réparer les dégâts
- Pour information un bureau d'étude va venir examiner l'accessibilité du bloc mairie salle des fêtes et école primaire. Le rapport servira pour la demande de subvention
- Après relevé des horaires d'arrivées des enfants à la garderie il a été remarqué que le premier enfant arrivait à 7h55 (depuis de nombreux mois). Il est donc décidé de modifier l'horaire d'ouverture de la garderie le matin à 7h55.
- Mme ROUILLET demande si la mairie a eu des nouvelles concernant la pétition des habitants de Pierremont pour les trottoirs. M. le Maire l'informe que non.

*Fin de la séance à 21 heures 20 minutes*

Le Maire,

Claude MICHEL

Les Adjoints,

Liliane FOLLAIN

David MICHEL

Josette LECOINTE

Les Conseillers,

Stéphane DUMONTIER

Mauricette JUBERT

Daniel GOUCHET

*Laurent MOREL*

Maïté ROUILLET

Nathalie DELIQUE

Freddy PETIT